

CAMPAGNE FIN-DE-SIECLE

L'élection qui vient d'avoir lieu à Verchères nous a ménagé une foule de surprises, mais la plus curieuse et la plus instructive, évidemment, est la découverte de la nouvelle tactique ecclésiastique en matière électorale.

Il est bon de savoir que le clergé a changé de méthode pour combattre les infidèles.

Nous faisons chaque jour des progrès. Les beaux jours de l'Inquisition et de l'auto-da-fé sont passés, le pilori a été abattu et la Saint-Hermandad a été débandée.

C'était la première étape. La révolution française et les libertés qu'elle colporta dans le monde grandirent cette œuvre de libération.

Ce fut la deuxième étape. Nous en étions restés là au Canada, un siècle après les autres nations. Chez nous, le clergé avait encore le droit de diriger les électeurs, de les conduire au scrutin, et, du haut de la chaire, de leur désigner le candidat pour lequel ils devaient voter.

Il y a quelque temps encore, cette coutume était en pleine floraison, et c'est en cet état de choses que se présenta l'élection de Verchères.

A la grande surprise de tous, elle débuta sans que le traditionnel mandement en faveur du parti conservateur, le mandement qui précède toute élection importante, fût lu en chaire.

Les libéraux se regardaient étonnés, comme s'il leur manquait quelque chose.

Avions-nous atteint la troisième étape ?

Le clergé adoptait-il la neutralité ?

Des naïfs le crurent, et ils avaient bien des raisons humaines pour le croire, mais ce n'étaient pas des raisons ecclésiastiques.

Les libéraux n'avaient-ils pas pour candidat l'avocat du chef du diocèse de Montréal dans une cause justement célèbre ? Leur porte-étendard n'était-il pas le défenseur des immunités ecclésiastiques dans leur sens le plus large ? N'était-il pas l'apôtre de la toute puissance épiscopale, et ne devait-il pas participer personnellement au moins, aux grâces d'Etat ?

C'eût été de la justice civile, mais non de la politique ecclésiastique.

Les petits Machiavel qui règlent la marche de notre archevêché ne sont pas hommes à négliger les occasions ; lorsqu'on leur laisse prendre un pied, c'est dix qu'ils prennent.

Il avait pu sembler drôle à l'avocat de Monseigneur de plaider par devoir professionnel la toute puissance de la crosse et de la mitre, mais il commit l'erreur de

croire que ses clients ne prenaient pas sa plaidoirie au sérieux.

Il le vit plus tard, si tard que ses amis en conçurent une vive panique.

Pendant ce temps, un groupe de ceux qu'on se plaît à qualifier de sectaires, parce qu'ils se contentent de conserver vis à vis du clergé l'attitude de défiance armée dont se sont toujours bien trouvés leurs prédécesseurs, eut vent que les amis de la liberté étaient victimes de la plus coupable des erreurs et se laissèrent jouer en sous-main.

Nous étions loin de la troisième étape.

Nous en étions rendus à la stratégie fin-de-siècle.

Les novateurs et les combattants à visage découvert avaient tué la prédication politique, qui devenait dangereuse. Du moment que les victimes avaient l'audace de se plaindre et demandaient aux tribunaux la compensation des dommages qui leur étaient causés du haut de la chaire, il fallait être prudent et changer tout cela.

Plus de sermons politiques.

Mais alors par quoi les remplacer ?

C'eût été bien mal connaître la gent cléricale que de croire qu'une difficulté de ce genre pût l'arrêter un instant. On trouva vite un substitut, sous forme de circulaire confidentielle, avec instructions non moins confidentielles.

Malheureusement, il n'est si bonne confidence qui ne soit percée à jour, et le secret fut mal gardé.

Un simple coup d'épingle creva le ballon et les chefs-d'œuvre de la nouvelle *grande guerre ecclésiastique* furent étalés au grand jour.

Le premier en date émanait de Monseigneur de St-Hyacinthe, et c'est une lettre adressée au ministre des Travaux Publics lui-même, pour lui exprimer les vœux du vainqueur de Pike River en faveur du parti conservateur.

Cette lettre était endossée, *naturellement*, comme dit le post-scriptum, par le coadjuteur de Monseigneur, l'évêque d'Hyalopolis, et servait de mot de passe dans les presbytères dépendant du diocèse de St-Hyacinthe.

Pour ceux qui ressortissaient à l'archidiocèse de Montréal, le document fut autrement fin-de-siècle.

On trouva moyen de *sandwicher* dans des annonces de prières pour le Concile l'information suivante communiquée directement à tous les prêtres du diocèse :

Archevêché de Montréal,

Montréal, 9 avril 1895.

1er Concile,

Suivent quelques informations sans importance pour le *vulgum pecus*.

ECOLES DE MANITOBA

En vous demandant de garder le silence sur la ques-